

30 Novembre

Les otages arrêtés ont été relâchés après avoir subi un interrogatoire serré sur leurs sentiments personnels, sur l'importance de la population, sa fortune.

Ils ont été résignés, mais dignes.

M. Borgel a été invité à se présenter tous les matins à la Kommandantur des S.S. pour y recevoir des ordres.

Quels seront ces ordres ?

Les S.S. sont des spécialistes de la persécution raciale.

Ce n'est pas rassurant.

6 Décembre

C'est dimanche aujourd'hui. Sombre dimanche.

M. Borgel a été convoqué d'urgence à la Kommandantur, ainsi que le Grand Rabbin.

Il n'était pas encore de retour à 15 h.

Finalement, il arrive pâle et consterné.

Le colonel Rauff, chef des S. S., lui a donné l'ordre de remettre le lendemain à 8 heures, une première liste de 2.000 jeunes gens juifs destinés à être affectés dans des formations de travailleurs.

Il l'a avisé en même temps que tous les Juifs de 17 à 50 ans de Tunis et sa banlieue devaient se préparer à être recrutés pour le travail obligatoire, et l'a averti que de terribles représailles seraient déclenchées contre la population en cas d'obstruction ou de mauvaise volonté.

L'ordre ainsi donné est inexécutable.

Le Conseil de la Communauté dont les attributions se limitent à des questions de culte, de bienfaisance, d'éducation, n'est ni organisé, ni outillé pour une pareille besogne. Il ne possède pas la liste de la population juive. Et tous les efforts qu'il pourrait